

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Arbeitslosigkeit
Akteure	Wallis
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Bernhard, Laurent
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Bernhard, Laurent; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitslosigkeit, Wallis, 1996 – 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitsmarkt	1
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	2
Sozialhilfe	2

Abkürzungsverzeichnis

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
EU	Europäische Union
IAO	Internationale Arbeitsorganisation

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
UE	Union européenne
BIT	Bureau International du Travail

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitsmarkt

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2011
LAURENT BERNHARD

Malgré le ralentissement économique mondial et le franc fort, le chômage a reculé en 2011. Sur l'ensemble de l'année, le **taux de chômage** moyen s'est établi à 3,1%, ce qui constitue un recul de 0,8 de points par rapport à 2010. Entre les mois de janvier et de juillet, le nombre de demandeurs d'emploi a fortement diminué de 148'800 à 109'200 personnes. Il est à relever qu'une partie de cette baisse de près de 40'000 personnes est attribuable à la révision de l'assurance-chômage. En effet, 13'000 personnes sont arrivées en fin de droit en mars en raison du fait que la durée des indemnités a été ramenée de 18 à 9 mois pour les chômeurs de 15 à 24 ans (ayant précédemment cotisé de 12 à 24 mois) et de 18 à 12 mois pour ceux de 25 à 55 ans (ayant précédemment cotisé entre 12 et 18 mois). A partir du mois d'août, la tendance s'est inversée sur le marché du travail. Au cours du deuxième semestre, une progression nette d'environ 20'000 demandeurs d'emploi a été enregistrée. A la fin de l'année, les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont ainsi fait état de 130'600 chômeurs. Le niveau du chômage s'est de nouveau caractérisé par de grandes divergences régionales. Le canton de Genève (6,0%) est resté en tête, devant Vaud (5,0%), Neuchâtel (4,9%), le Tessin (4,6%), le Valais (3,8%) et le Jura (3,5%). La Suisse romande et le Tessin ont affiché un taux de chômage (4,6%) bien supérieur à celui de la Suisse alémanique (2,5%) où les cantons ruraux restent très nettement au-dessous de la moyenne nationale. Quant au chômage des jeunes (tranche d'âge de 15 à 24 ans), il a fortement diminué pour s'établir à 3,2% (contre 4,4% en 2010). Le recul a été moins prononcé pour la catégorie des plus de 50 ans. Le taux de chômage de ce groupe est passé de 3,5% à 3,0%.¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2016
DIANE PORCELLANA

Malgré la croissance économique, **le chômage a augmenté en 2016** par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage moyen s'est établi à 3,3% (+0,1 point de pourcentage par rapport à 2015). De janvier à juin, il est passé de 3,6% à 3,1%, puis est resté constant en juillet. Le nombre de chômeurs a diminué de 24'500 personnes. Entre août et octobre, le taux de chômage était stable et avoisinait les 3,2%. Il a grimpé à partir de novembre (3,3%) et particulièrement en décembre en raison des facteurs saisonniers (3,5%). Le nombre de chômeurs a augmenté durant la seconde moitié de l'année de 20'000 personnes. A la fin de l'année, les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont ainsi recensé 159'372 personnes au chômage. La moyenne annuelle du chômage a progressé de 0,2 point de pourcentage en Suisse alémanique, s'inscrivant à 2,9%. Elle est restée inchangée en Suisse romande et au Tessin, soit 4,4%. Au niveau cantonal, le taux de chômage a progressé dans 17 cantons (ZH, BE, LU, SZ, OW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AI, SG, AG, TG, NE, JU), a reculé dans 5 cantons (GE, VS, TI, GR, AR) et est resté inchangé dans 4 cantons (VD, FR, UR, NW). Neuchâtel figure, cette fois en tête, avec un taux de chômage annuel moyen de 5,8% (+0,5 point de pourcentage par rapport à 2015), suivi de Genève (5,5%; -0,1 point de pourcentage), Vaud (4,7%; inchangé). En Suisse alémanique, les cantons de Bâle-Ville (3,9%; +0,2 point de pourcentage) et Zurich (3,7%; +0,3 point de pourcentage) sont les plus touchés, suivis de Schaffhouse (3,3%; +0,1 point de pourcentage). Le Tessin enregistre un taux de chômage de 3,5%, soit une réduction de 0,2 point de pourcentage. Uri (1%; inchangé) et Obwald (1%; +0,1 point de pourcentage) jouissent des plus faibles taux. La moyenne annuelle du taux de chômage des Suisses au cours de l'année sous revue (2,4%) a légèrement augmenté (+0,1 par rapport à 2015), tandis que celle des étrangers a enregistré une hausse de 0,2 point de pourcentage et s'élève désormais à 6%. Le taux de chômage moyen chez les jeunes de 15 à 24 ans est resté constant, soit à 3,4%. Dans la tranche d'âge des 25 à 49 ans, les 25 à 29 ans et les 30 à 34 ans ont été les plus touchés, avec des taux de chômage respectifs de 4,2% et de 4,1% (+0,2 point de pourcentage dans les deux classes). Le taux de chômage des 50 ans et plus est, avec 2,8%, en deçà du taux de chômage national (3,3%). Le secteur secondaire, avec 4,4%, a connu une hausse de 0,3 point de pourcentage du taux de chômage. Le secteur tertiaire augmente de 0,1 point de pourcentage et se situe à 3,4%. Le secteur primaire voit son taux toujours à 1,2%. Les branches «cuir, chaussures» et «montres» enregistrent la plus grande hausse de taux de chômage (respectivement +1,9 et +1 point de pourcentage). La branche «hôtellerie et restauration» représente toujours la

branche avec le plus de chômage, à savoir 7.4%.

Selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), le taux de chômage moyen annuel est passé de 4.8%, en 2015, à 4.9% en 2016. La population non issue de la migration présente un taux de 3%; c'est 2.6 fois moins que la population issue de la migration (7.8%). Au 4e trimestre 2016, 224'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du BIT, soit 11'000 de moins qu'un an auparavant. Sur la même période, le taux de chômage a diminué, passant de 4.9% à 4.6%. Entre les 4e trimestres 2015 et 2016, le taux de chômage a également reculé dans l'Union européenne (UE) de 9.1% à 8.2% et dans la zone Euro de 10.6% à 9.7%.²

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

Sozialhilfe

Nach Genf und Tessin wird auch der Kanton **Waadt** für ausgesteuerte Arbeitslose ein **garantiertes Minimaleinkommen** einführen. Dieses wird 150 Fr. pro Monat über den üblichen Sozialhilfeleistungen liegen und an eine Gegenleistung (Weiterbildung, Arbeiten für die Gemeinschaft) gekoppelt sein. Während die Linke dieses "revenu minimum de réinsertion" zeitlich unbefristet ausrichten wollte, setzte die bürgerliche Mehrheit im Grossen Rat eine Beschränkung auf zwei Jahre durch. Der Kanton Wallis unterstellte nicht nur die Unterstützung der Ausgesteuerten, sondern generell seine Sozialhilfe unter den Gedanken eines Vertrages zwischen dem Individuum und der Gesellschaft ("contrat d'insertion sociale"). Die Erbringung gemeinnütziger Leistungen wird mehr als moralische denn als rechtliche Verpflichtung verstanden und hat auch die Aufgabe, die Sozialhilfeempfänger aus ihrer Isolation zu führen. Im teilrevidierten Fürsorgegesetz des Kantons Bern soll ebenfalls die Möglichkeit geschaffen werden, die Unterstützung in besonderen Fällen an vertraglich vereinbarte Gegenleistungen zu knüpfen. Die Sozialhilfe bekäme in einem solchen Fall den Charakter eines Soziallohnes und wäre damit nicht mehr rückerstattungspflichtig. Der Grosse Rat des Kantons Luzern lehnte es hingegen ab, ein Recht auf Existenzminimum für Ausgesteuerte einzuführen.³

1) Communiqué du SECO du 9.1.2012; NZZ, 9.6.11.

2) Communiqué de presse OFS; OFS-Enquête suisse sur la population active 2016; Rapport du SECO- Le chômage en Suisse 2016; Lib, 9.1.16; LMD, LT, 10.2.16; TG, 9.3.16; BaZ, 9.4.16; NZZ, 11.5.16; LZ, TG, 10.6.16; TG, 31.10.16; LZ, 10.12.16

3) Cash, 19.1.96., Presse vom 9.7. und 10.7.96; NQ, 6.9. und 19.9.96., NF, 1.2.96; NQ, 1.4.96, Bund und BZ, 3.2. und 18.12.96, 24 Heures, 31.1.96, F. Brutsch, "L'allocation universelle, un bouleversement radical", in DP, Nr. 1240, 11.1.96, S. 4 f.; "Tecklenburg (1997). Die neuen kantonalen Sozialhilfe-Modelle: Leistungen und Gegenleistungen", in CHSS, Nr. 1, S. 15 ff.